



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE DIRECTEUR DU 19/06/2022**

### **I. INTRODUCTION**

En date du 19 Juin 2022, il s'est tenu la réunion ordinaire du Comité Directeur du Cercle des Anciens du Collège Elikya Saint-Joseph, sous la Présidence de M. Alain MUTOMBO.

### **II. PRESENCE**

La liste de présence est en annexe.

### **III. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour se présentait comme suit :

1. Révision des comptes rendu des réunions passées ;
2. Lancement de la plateforme Numérique du CAC ;
3. Préparation PPRK 2022 ;
4. Suivi du tableau des actions ;
5. Divers.

### **IV. REVISION DES COMPTES RENDU DES REUNIONS PASSEES**

Le secrétaire adjoint a fait un récapitulatif de toutes les réunions tenues depuis l'entrée en fonction du Comité Directeur, ainsi il a mentionné le fait que ce Comité avait depuis le mois de janvier organisé 5 réunions et que celle du jour était la sixième.

Le Comité a recommandé au Secrétariat de compiler tous les comptes rendus dans un dossier spécifique consultable à souhait.

## **V. Lancement de la plateforme numérique du CAC**

Le Comité a retenu la date du 09/07/2022 à 14h00 pour l'organisation de la cérémonie de lancement de la plateforme numérique du CAC.

La participation à cette cérémonie se fera par inscription au plus tard le 24 juin 2022.

Le lancement de la plateforme impliquera la migration du groupe CAC sur TELEGRAM vers elle.

En vue de préparer au mieux cet événement, le Comité a décidé de la confection d'un Communiqué de presse à rédiger par les caciples Serge MBENZA et Christian LOTENDO et qui sera diffusé sous forme de dépliant.

Enfin, le Comité a décidé que cette activité sera sponsorisée par la caisse du CAC

## **VI. Préparation PPRK 2022**

La Commission PPRK, présidée par le caciple Robert MBAY a présenté l'état d'avancement de ses travaux au Comité Directeur.

Il ressort de l'exposé de ce dernier qu'une feuille de route a été établie par la Commission, précisant les points saillants de son organisation ; l'on note ainsi que la cérémonie de cette année concernera les 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> édition en raison du fait qu'elle n'avait pu se tenir l'année passée.

Le budget prévisionnel est de USD 6.000, - pour lesquels les caciples sont sensibilisés et des potentiels sponsors ont été contacté.

La date retenue pour sa tenue est le 19/07/2022.

Le Comité a précisé que la 15<sup>ème</sup> édition aura lieu en février 2023.

En vue de motiver les caciples à contribuer, le Comité a recommandé à la Commission de régulièrement publié la liste des cotisations dans le groupe Telegram.

En outre, les membres du Comité Directeur ont été invité à montrer l'exemple en cotisant pour l'organisation de cet évènement.

A noter que la cotisation est de USD 50,- par caciple.

## **VII. Suivi du tableau des actions**

Au regard des actions retenues dans le tableau des actions, on note que :

- La Commission ad hoc a finalisé la révision des statuts de l'association et qu'il ne reste plus qu'à fixer une date pour la tenue d'une assemblée générale extraordinaire pour leur adoption. Ladite AGE est projetée pour le mois de septembre 2022.
- Du recouvrement des créances dues au CAC par certains caciples : le Comité invite le Trésorier à accentuer la pression dans le cadre du recouvrement auprès des concernés ;
- De la visite des installations de la société AIRTEL RDC : le premier groupe a effectué la visite, il reste encore deux autres groupes à pouvoir le faire mais le Comité est en attente du feu vert de ladite société pour les programmer.

## VIII. Divers

- Les démarches entreprises pour l'ouverture d'un compte bancaire au nom de l'association sont butés au dépôt du Procès-verbal des élections dont les signatures n'ont pas encore été collectées.
- Le Trésorier adjoint a donné la situation de la caisse qui se présente comme suit : USD 1.485,80 et CDF 342.820,-
- Le Comité a été informé du fait que le Vice-président Jeff Ciamala a connu un malaise à son arrivée en Belgique ; après avoir été hospitalisé quelques jours, il va mieux et poursuit sa convalescence.
- S'agissant des inscriptions des enfants de caciples au Collège pour l'année prochaine, le Comité a décidé de publier un Communiqué à l'intention des caciples intéressés les informant de passer au Collège pour obtenir les informations sur les formalités à accomplir et que le Comité Directeur ne pourra obtenir aucune dérogation.

Débutée à 13h51', la réunion s'est terminée à 15h24'.